



L'école Jacques-Dalphin (à g.) et le bâtiment scolaire provisoire de Baylon

L'école Jacques-Dalphin déménage dans l'école provisoire de Baylon

Carouge, le 3 août 2026

La Ville de Carouge et la Direction de l'école Jacques-Dalphin informent que l'ensemble des activités scolaires sont exceptionnellement transférées dans le bâtiment scolaire provisoire de la rue Baylon 2, et ce dès la rentrée scolaire du lundi 17 août 2026.

Cette décision fait suite à des investigations techniques menées cet été dans le cadre du projet de rénovation de l'école Jacques-Dalphin, prévue en 2028. Ces analyses ont mis en évidence des problèmes structurels liés aux plafonds qui ne permettent pas d'envisager une réouverture des locaux pour la rentrée scolaire dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Informé de cette situation le 30 juillet 2026, le Conseil administratif de la Ville de Carouge a pris, dès le 31 juillet 2026, la décision de transférer les quelque 300 élèves, 15 classes et l'ensemble des activités scolaires vers le pavillon provisoire, distant de 500 mètres, situé rue Baylon 2. Ce site, conforme aux directives du Département de l'instruction publique (DIP), avait accueilli les élèves et les équipes de l'école des Pervenches durant les deux dernières années dans le cadre de travaux de rénovation, et dispose de toutes les infrastructures nécessaires au bon déroulement de la vie scolaire.

Une cellule de gestion de crise a été immédiatement activée afin de coordonner l'ensemble des opérations nécessaires à la rentrée : déménagement, aménagement des nouveaux locaux, accueil parascolaire, organisation des accès. La Ville de Carouge, la Direction de l'école Jacques-Dalphin et le DIP poursuivent leur étroite coordination pour organiser ce transfert dans les meilleures conditions.

CONTACT PRESSE

AMIR KIGOUK
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
MEDIA@CAROUGE.CH

Les horaires scolaires, l'organisation pédagogique et les modalités d'accueil des élèves demeurent inchangés à ce stade ; seul le lieu d'enseignement est modifié. Un plan d'accès sécurisé, incluant les cheminements recommandés et les principaux passages piétons, sera communiqué aux familles dans les meilleurs délais.

Cette décision répond à une priorité absolue : assurer la sécurité des enfants, du corps enseignant et de l'ensemble du personnel tout en garantissant la continuité de l'enseignement dans les meilleures conditions possibles.

De plus amples informations sur l'organisation pratique de la rentrée seront communiquées dans les prochains jours par les instances compétentes.

La Ville de Carouge et la Direction de l'école Jacques-Dalphin remercient les familles pour leur compréhension et tiendront la communauté scolaire informée de toute évolution de la situation.